

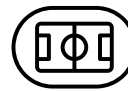






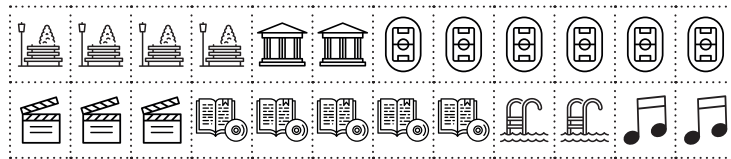
1. Complète ce tableau avec les noms de lieux de loisirs suivants.

	Stade	Conservatoire	Musée	Cinéma	Parc	Médiathèque	Piscine
Symbole							
Lieu	Parc	Musée	Stade	Piscine			
Symbole							
Lieu	Cinéma	Conservatoire	Médiathèque				

2. Découpe et utilise les symboles ci-dessous pour mettre en évidence les lieux des loisirs sur le plan B.

Tu peux également les dessiner aux emplacements de ces lieux si tu préfères!

Attention à ne pas cacher les numéros des emplacements! N'oublie pas de rajouter ces symboles aussi sur la légende.



Grâce aux informations suivantes, finis de compléter les emplois du temps des membres de la famille Delobel. Tu feras ainsi la synthèse des documents 21, 23, 25 et 27. N'hésite pas à les reprendre pour t'aider!

Du lundi au vendredi, Philippe travaille de 8h à 18h et déjeune au bureau. Le reste du temps, lorsqu'il ne fait pas ses courses, il est à son domicile.

Sylvie a deux gardes de jour le lundi et le vendredi. Cela signifie qu'elle travaille sans s'arrêter de 8h à 20h. Elle a également deux gardes de nuit, de 20h à 8h du lendemain matin, le mardi et le samedi. Le reste du temps, lorsqu'elle n'a ni impératifs ni loisirs extérieurs, elle reste à la maison.

Lucas a cours à l'université du lundi au vendredi de 8h à 17h. Le reste du temps, lorsqu'il n'a pas de loisirs extérieurs, il est à son domicile.

Cécile est au collège du lundi au vendredi de 8h à 16h. Le reste du temps, lorsqu'elle n'a pas de loisirs extérieurs, elle reste à la maison.

Julien est à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 16h. Les mercredis, il n'a cours que le matin, de 8h à 12h. Le reste du temps, lorsqu'il n'a pas de loisirs extérieurs, il est à son domicile.